

Nous avançons dans le temps.....

Le 16 juin 1369, la Comtesse de Flandre, Marguerite de Maele, épouse le duc de Bourgogne **Philippe le Hardi**.

A cette époque, les ducs de Bourgogne cherchent à devenir plus puissants. Ils veulent agrandir leur territoire.

Nos régions sont riches à l'époque et sont bien situées. Ce sont donc des régions convoitées.

Philippe le Bon.

C'est lui, le petit fils de Marguerite, qui va réaliser cette grande œuvre. Une partie deviendra plus tard l'actuelle Belgique.

Il commence par rendre la Flandre indépendante de la France.

En effet, depuis les efforts brugeois, 100 ans plus tôt, la France s'était à nouveau montrée gourmande. Mais Philippe le Bon va encore plus loin. Il achète des provinces. Il fait aussi des alliances matrimoniales (il marie des membres de sa famille avec des possesseurs d'autres provinces). Il va même jusqu'à recueillir des héritages. Par exemple, il arrache une signature au Duc de Brabant alors que celui-ci est sur son lit de mort. Cette signature le rend propriétaire de duché de Brabant-Limbourg.

Bref, il fait si bien qu'il se rend propriétaire de tout le territoire des actuelles Belgique et Hollande. Il parvient même à exercer une influence sur la principauté de Liège en désignant son propre neveu comme prince-évêque. Il s'agit de Louis de Bourbon. A cela s'ajoute une bonne partie de la France que possédait déjà Philippe le Bon au départ.

Une grande administration.

Pour diriger tout cela, il faut s'organiser correctement. Philippe le Bon crée donc de nouvelles institutions :

Le Grand Conseil ambulatorio, qui gouverne tout le pays ; **les Etats Généraux**, ainsi que de nombreuses **Cours de Justice et de Finances**.

Charles le Téméraire.

Philippe le Bon meurt à Bruges en 1467. Son fils unique, Charles, dit « le Téméraire », continue l'œuvre de son père, qui fait de nos régions un puissant Etat.

Il parvient même à annexer provisoirement la principauté de Liège, malgré le sacrifice des 600 Franchimontois.

Marie de Bourgogne.

A la mort de Charles le Téméraire, c'est sa fille, Marie de Bourgogne, qui lui succède.

Espérant protéger ses territoires de la convoitise du roi de France, Louis XI, elle épouse un ennemi de roi, Maximilien de Habsbourg. Elle perd malgré tout beaucoup de territoires de son grand-père, et de son père : Liège, l'Alsace, la Bourgogne (et d'autres).

Mais les villes regrettent toujours leur indépendance d'autrefois. Elles obligent Marie de Bourgogne à signer **le Grand Privilège**, ce qui signifie un retour en arrière, et les villes retrouvent une partie de leur autonomie.

Marie de Bourgogne est enterrée à Bruges. Son histoire est courte car elle meurt à 25 ans.

Malgré tout, elle a marqué notre histoire en nous plaçant sous les Habsbourg pour 3 siècles.....